



COM

60 rue Vergniaud

75640 Paris CEDEX 13

www.fo-com.com

federation@fo-com.com

Avec FO, grève et manifestation le 15 juin

RETRAITE

Ça suffit...

Comme en Grèce, en Espagne, au Portugal, et partout en Europe, le Gouvernement a décidé d'accélérer et de passer en force pour faire payer la crise aux travailleurs.

Qui peut douter aujourd'hui que les gouvernements de la Communauté Européenne voudront faire payer aux travailleurs la facture des 750 milliards de soutien aux marchés boursiers ?

Plus que jamais les faits sont incontestables et la réforme des retraites, prétendument justifiée par l'allongement de la durée de vie, est en réalité l'axe central de la réduction des déficits sur le dos des salariés.

..... Ça suffit !

Alors que le Gouvernement s'apprête à faire connaître officiellement les orientations de cette contre-réforme, avant la publication d'un avant-projet de loi, mi-juin, les axes sont connus :

Le Gouvernement envisage de repousser l'âge légal de départ en retraite au-delà de 60 ans, ou de mettre en place une « retraite à la carte » (les salariés qui partiraient à 60 ans subiraient un abattement supplémentaire).

• **Les 60 ans doivent rester l'âge légal pour une retraite à taux plein !**

Le Gouvernement envisage une réduction des droits à pension des fonctionnaires en voulant revenir sur le calcul sur les 6 derniers mois, voire en mettant en place un régime unique au nom d'une harmonisation qui n'a aucun sens !

• **Le Code des pensions de la Fonction publique doit être maintenu !**

Le Gouvernement veut taxer un peu plus les retraités au nom d'un pouvoir d'achat jugé « important » !

● **C'est intolérable !**

Le Gouvernement envisage de poursuivre encore l'allongement de la durée de cotisation, jusqu'à 45 ans. La loi Fillon a déjà augmenté la durée de cotisation d'un trimestre par an : 40 ans en 2008 ; 40,5 ans en 2010 ; 41 ans en 2012...

45 ans de cotisations, cela entraînerait une baisse de plus d'un tiers du montant des retraites !

Pour un salarié (du public ou du privé) qui veut partir à 60 ans, avec 40 ans de cotisations :

- S'il est né en 1950, il perd déjà 4,5 % ou il doit partir à 60,5 ans pour avoir le taux plein ;
- S'il est né en 1960, il perdra 21 % ou il devra partir à 63 ans pour avoir le taux plein ;
- S'il est né en 1970, il perdra 33 % ou il devra partir à 65 ans pour avoir le taux plein.

● **Non à tout nouvel allongement de la durée de cotisation ! 40 ans c'est déjà trop !**

Aujourd'hui, chacun le sait, si les régimes par répartition souffrent, c'est de la crise du système capitaliste.

Pour Force Ouvrière, les retraites peuvent être financées :

- **Compensation intégrale des exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises (1 milliard) ;**
- **Cotisations retraite sur l'intéressement et la participation (3 milliards) ;**
- **Augmentation des salaires (+1 % c'est 0,65 milliard) ;**
- **Hausse des cotisations (+1 % c'est 4 milliards) ;**
- **Les transferts imposés vers les régimes de retraites de non salariés coûtent 5 milliards au régime général et 1,5 milliards à la CNRACL (chiffres 2008) ;**
- **1 million d'emplois supplémentaires, c'est au moins 3 milliards d'euros de cotisations sociales.**

Depuis janvier, Force Ouvrière propose à l'ensemble des organisations syndicales une journée de grève interprofessionnelle « pour bloquer le pays » sur ces revendications minimales !

Pour cela FO, aujourd'hui, appelle à la grève !

**Attendre serait laisser faire !
Force Ouvrière prend ses responsabilités
et appelle les travailleurs et leurs
organisations syndicales à la grève
interprofessionnelle et à la manifestation
à Paris le 15 juin !**

Inscrivez-vous auprès des militants Force Ouvrière de vos UD

Avec FO, grève et manifestation le 15 juin